

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 19

Rubrik: Lo vîlhio dèvezâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 00

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

GUILLAUME-RENÉ DE CHATEAUGIRON

LES Anglais sont les maîtres du monde, a-t-on souvent dit. On a beau les blâmer, ils viennent à bout de tout. Ce qui se passe au jourd'hui le confirme. Leurs alliés, les Français, en savent quelque chose. Tandis que ceux-ci pratiquent la devise : « Plutôt plier que rompre » les insulaires disent exactement le contraire. Ce n'est pas la première fois que la France l'a appris sans plaisir. Lors de la grande révolution, alors que le traité entre la Suisse et la France qui datait de 1777 fut reconnu valable par la Convention, l'ambassadeur anglais, lord Fitzgérald, qui représentait l'Angleterre chez nous, fit un geste comminatoire dirigé contre la France triomphante de la coalition européenne, et en même temps nous mit, nous autres Suisses, dans un cruel embarras : il somma la Confédération de rompre avec la France de Robespierre. Le Vorort trouva une solution ingénieuse : il expédia les émigrés dans le Pays de Vaud, ce qui ne pouvait pas déplaire à ceux-ci; on se montra assez souple pour garder de bonnes relations avec l'Angleterre et la France, jusqu'au moment où, enfin celle-ci parlant haut, exigea le départ de l'ambassadeur Wickham, qui intriguait avec les émigrés.

Les familles nobles du Pays de Vaud donnèrent alors l'hospitalité à des ducs, à des marquis, à d'autres encore. Personne ne fut inquiété pendant de longues années. Mais ce beau temps ne devait pas durer. On approchait de la Révolution vaudoise, et bientôt Mme de Stael, pour ne citer que ce nom illustre, allait être espionnée.

Nous avons découvert aux archives de Berne un document, entre plusieurs autres, qui montre comment les émigrés s'y prenaient pour solliciter l'honneur de venir fixer leurs pénates chez nous, sur les bords du Léman. C'est à l'époque où Berne est encore toute puissante, où les maîtres du jour, associés des descendants des pères des Waldstätten se font appeler « illustres et puissants seigneurs ». Voici cette pièce :

« Guillaume-René Leprestre de Châteaugiron a l'honneur d'exposer à Vos Excellences qu'ayant soumis à l'examen de messeigneurs de la commission des étrangers son passeport de citoyen français visé par le ministre de la république en Suisse et leur ayant en conséquence demandé la permission d'habiter la ville de Lausanne pour s'occuper uniquement de sa santé, messeigneurs de la commission, satisfaits des motifs de sa demande et de la légitimité de ses titres pour l'obtenir ne se sont trouvés arrêtés dans leur bonne volonté que par une note défavorable dont on a noirci le suppliant dans l'esprit de Vos Excellences du conseil secret. Le suppliant convaincu de l'innocence de sa conduite autant que de la justice de Vos Excellences prend la liberté de leur représenter que jamais en aucune circonstance il ne s'est rendu coupable d'aucune violation de l'ordre ni de menées qui aient pu porter atteinte à la

tranquillité du pays, ce sur quoi le suppliant, bien loin de redouter l'examen le plus sévère, le demande avec instance, aussi sûr qu'empresé de faire éclater son innocence aux yeux de Vos Excellences.

» Que si on l'accuse d'avoir transgressé des règlements de police, il observe que c'est dans un temps antérieur à la possibilité où il est maintenant de présenter à Vos Excellences un passeport de citoyen français.

» Que cette qualité de citoyen reconnue par le ministre de la république ne permet plus de le confondre avec les émigrés que l'on cherche à éloigner des frontières et le met dans le cas de réclamer plus particulièrement la bienveillance du gouvernement qui, d'après sa neutralité, veut bien traiter favorablement les personnes munies de passeports mis en règle par le visa de M. Bacher (ambassadeur français à Bâle).

» Que la santé du suppliant extrêmement affaiblie par de violentes douleurs de colique néphrétique et de gravelle pierreuse lui fait désirer le séjour de Lausanne comme le seul où il puisse trouver sa guérison tant à cause de la réputation méritée des médecins de cette ville que par les facilités de s'y procurer les eaux minérales d'Evian, remède approuvé en dernier lieu par M. de Laizer comme extrêmement salutaire dans cette douloureuse maladie.

» A ces causes, le suppliant, confiant en la bonté, générosité et humanité que toutes les fois qu'il a été possible Vos Excellences ont aimé à prendre pour guides, demande comme une grâce qu'elles veuillent bien révoquer la note portée sur son compte, note que la parfaite équité leur fera regarder comme non méritée. D'après cet exposé sincère dont le suppliant est prêt à fournir les preuves, il ne cessera de mériter cette faveur par la plus exacte soumission aux lois et les vœux les plus ardents pour la conservation de Leurs Excellences et la prospérité de l'Etat.»

Cette supplique fut envoyée à Berne par l'entremise du bailli de Lausanne de Buren, le 3 octobre 1797, avec un préavis défavorable, disant en substance que le suppliant avait donné lieu depuis quelques semaines à des soupçons, que sa conduite paraissait tout au moins singulière. Logeant dans une auberge à Ouchy, sous un nom d'emprunt, il surprenait les gens de la maison par ses allées et venues, arrivant à la tombée de la nuit, s'en allant de bon matin.

Nous retenons de ce document que Lausanne était considéré en 1797 comme ayant d'excellents médecins et que l'on allait déjà prendre les eaux à Evian.

L. Mogeon.

Capacité. — Un fameux ivrogne planta un beau jour sa femme et fila en Amérique. Cependant il ne voulut pas quitter le continent sans prendre congé d'elle : « Ma femme, lui écrivit-il au moment de s'embarquer, je pars aujourd'hui sur un vaisseau de 500 tonnes pour aller tenter la fortune en Amérique. Aie patience, tu me reverras un homme riche. »

— Cinq cents tonnes ! s'écria la femme après avoir lu cette épître, c'est beaucoup; mais, si la traversée est longue, elles ne lui suffiront pourtant pas.

Prévoyant. — M. le curé de R. reprochait à un de ses paroissiens d'avoir arrondi son domaine par des moyens peu délicats.

— Rappelez-vous, Pierre, que le bien mal acquis ne profite jamais.

— *Portant, moncheu l'incouré, che t'é bin fémé...*



TSACON PREIND SON PLIÉSI IO LO TRAOVÈ

QUAND l'est qu'on a bin accoutemâ oquîè, on ne pào diéro s'ein passâ.

Pétolon s'étai mariâ avoué la Rosette à Pequabon, que n'ia quie rein d'estra. D'a premi que furont ein ménadzo, l'allâ pào bin; mâ cein ne dourâ pas grand teimps, que cein arrevé onco pào souveint, mémo dein lè boumés maisons. La Rosette étai onna tabousse qu'avâi onna tapetta d'einfai et Pétolon étai on rebrigueu et on risolet que lâi repondâi tot dè travai, que ma fâi cein eingrindzivè la Rosette, et coumeint l'avâi crouê leinga, cein amenâ dâo grabudzo et dâi dispûtès pè l'hotô. Cein amusavè lè vesins dè lè z'ouré dinsè dè tsecagni, kâ totès lè nés, à soupâ, lâi avâi onna repréintachon.

Onna né que Pétolon sè trovavè pè la pinta, ion dè sè z'amis lâi fâ :

— Et pi, Pétolon, est-te que la Rosette brâmè adé ?

— Oh ! câise-tè ! l'est adé pi !

— Coumeint diabe lâi pào-tou teni avoué onna fenna qu'est adé à teimpètà ?

— Eh bin, cein m'amusè, et cein fâ passâ lo teimps. Que diablo vâo-tou que n'homme et 'na fenna aussont tant à sè derè quand sont adé d'accoo; y'a dè quiet s'eimbètâ à la moo, tandi que tsi no, lo moulin à parolès va adé. Ma fenna n'est jamé eimprontâie po einmourdi la nièze; mè, lâi repondo po attusi lo fû et lo teimps passè coumeint on einludzo. Se pè malheu la Rosette pèsâi la parola, ne saré pas què déveni, et cein m'eimbèterâi se le mè laissivè tranquillo.

On dzapet racontâ cein à sa pernetta, que lo redipètà à la Rosette, que sè peinsâ : « Ah ! l'est dinsè; cein t'amusè quand tè disputo; eh bin, attein, vilhio toullourou ! »

Lo leindéman matin, à déjonnâ, que Pétolon atteindâi que le recoumeingâi la nièze, rein ! la Rosette ne pipâ pas lo mot. A dinâ, mémo comèrè; pas lo pe petit gros mot. A soupâ, la Rosette étai adé mouetta et Pétolon que ne lâi poivè pequa teni, lâi fâ :

— Ton café ne vaut rein !

La Rosette, que sè poivè bragâ que n'ivâi nion po férè dè l'asse bon café, lo laissè derè.

— Tè dio, refâ Pétolon, que ton café ne vaut rein. Cheint lo javâ.

Min dè reponsa.

— Repond don, vilhio sorière ! dis mè pi dâi gros mots; baile-mè on pétâ, se te vâo; mâ reponds !

Rein ! la Rosette sè revaissè on ècoualetta dè café sein mè dévesâ que 'na lemace.

Dè bio savâi que l'einradzivè dè ne pas poâi menâ la leingâ; mâ le tint bon et Pétolon, que ne savâi perein què férè po lâi reinmodâ lo subliet, s'ein va surtâ lo dzudzo dè pè que lâi dit que n'ivâi rein dein lo code po dotedzi onna fenna à menâ lo mor, vu que cein ne s'étai jamé vu.

Adon ruminâ onna malice. Ye preind sè z'hailons dè la demèindze, fourré dâ la paille per dedein,

po fèrè onna gueliouma; là rebotené; ajusté dâi solâ ao bet dâi canons et dâi metanmâs ao bet dâi mand-zés; met onna tiudra dein lo collet de veste et lài affubliè on boutnè de nè que l'einfoncè bin adrâi, po soi-disant catsi la frimousse; attatsè onna cordetta ao cou de cllia bedouma, la va peindrè à n'on tralet dâo pailo iô la Rosette cutsivè et sè catsè dézo lo lhi.

C'étâi dévai lo né. La fenna étâi saillâite po fèrè dâi coumechons. Quand le revint à l'hotô, que l'eintrè dein lo pâilo et que le vâi cllia carcasse ganguèllâ ao cou de pliafond, le s'arrètè franc. Lo sang lài brassâ en moment, mâ l'eut vito pliorâ et la parola lài revegne.

— Eh vouâite-vâi mon fou, mon tabornio! se le fe. T'es ma fâi on galé lulu. Eh bin, ma fâi, tant mi! Te ne poivè pas mi fini. Y'a prâo grandteimps que te m'embètè et que te m'fâ souffri, vilhio scélérat! Mè vouâique débarachâ et...

— Pas onco, Rosette, pas onco! lài fâ Pétolon ein saillèssènt sa tètâ dè dézo lo lhi et ein lài copeint lo subliet. Ah! te m'ein dis quie dâi galésès; mâ dis-mè vâi: te n'ès pas mouetta? tant mi. Ah! te voudriâ que séyo moo! Eh bin ne su pas pressâ d'allâ dein lo pâyis dâi derbons et mè vé mè soigni ao tot fin. rein què po te fèrè eindiaibliâ, où-tou? et cein, lo pe grand teimps possiblo, quand bin te ne repipârâi pas on mot!

— Eh bin, se l'est dinsè, repond la fenna que bis-quavè que 'na sorcière, ne sarein dou et te porriâ bin ne pas ètrè à noce. Et pisque te vâo qu'on reinmodâi la nièse, va que sâi de l'...

L'ont bintout à tsacon septante ans; ne sè pâo-vont pas passâ l'on dè l'autro; mâ sè tseacognont adé.

Tsacon preind son pliési iô lo tràovè!

Mort et ressuscité. — On avait fait courir le bruit de la mort de M. Eugène X. La chose ne s'étant pas vérifiée, un de ses amis écrivit au cousin du prétendu défunt: « Votre cousin Eugène n'est pas mort, ainsi que je vous l'avais annoncé par erreur. Cette bonne nouvelle m'a été donnée par sa veuve elle-même. »



Le Journal d'Yverdon a publié l'an dernier la jolie description que voici des Gorges de l'Orbe:

AUX GORGES DE L'ORBE

Sur un sentier étroit, pas très loin d'ici, une vingtaine de touristes, armés de chaussures blindées, munis d'une corde, mais dont l'aspect n'a rien d'exotique, contemplant avec une admiration étonnée une cascade dont les eaux violentes se précipitent d'une haute paroi de rochers.

— Merveilleux! dit l'un.

— Splendide! ajoute un autre.

— Mais, c'est une révélation, s'exclame un troisième, résumant l'impression générale.

C'est, en effet, une révélation. Il y avait là deux douzaines d'Yverdonnois, connaissant chacun la contrée mieux que sa poche: et à 15 kilomètres de leur ville, ils marchaient depuis une grande heure déjà dans un paysage à eux aussi inconnu que les plateaux du Thibet. Et pourtant cette gorge vierge n'est autre que celle de notre bonne vieille Thièle paisible. Mais là-haut, elle est méconnaissable. Là-haut elle s'appelle encore l'Orbe, de son nom de jeune fille; elle se livre à toutes ses fantaisies de jeunesse douces et gracieuses par moments, puis turbulente ou perfide ensuite, séduisante et jolie tourours.

Le but de notre course était de remonter le cours de la rivière, d'Orbe aux Clées. Expédition fertile en surprises pittoresques, au milieu d'une nature sauvage. Car, chose à noter, les ingénieurs n'ont rien enlevé de leur charme à ces gorges, auxquelles ils n'ont pas touché; bien mieux, ils les ont même embellies d'une cascade dont il est impossible de suspecter l'origine artificielle.

On aborde les gorges un peu en amont de l'usine de Rontchevaud par un couloir rapide que continue

un sentier escarpé longeant la falaise. Dès lors, c'est une marche animée et pleine de péripéties, une gymnastique dépourvue de poses plastiques et de gestes arrondis: on grimpe sur de gros blocs, d'où l'on saute sur de plus gros encore; on traverse et re-traverse la rivière, on s'élève le long des parois à des arbres providentiels, pour redescendre à l'aide de la corde un peu plus loin. C'est toujours un spectacle amusant, de voir son semblable s'agiter et se démener le long d'une corde, et qui contredit éloquemment l'insinuation méprisante que, descendus jadis du singe, nous y remonterions maintenant. Et tout du long, à chaque instant, le paysage change. Ce sont tantôt de hautes parois blanches profilant sur le ciel leurs découpures aux formes hardies et tourmentées; tantôt des berges couvertes d'une végétation fraîche et touffue; s'étirant et s'élargissant tour à tour dans son lit de roches, de « marmites » reliées par d'étroites rigoles. Quelques-unes de ces marmites sont parmi les plus belles qu'on puisse voir, soit par leurs dimensions, soit par l'élégance et le fini de leurs contours. Il en est de vastes et profondes, où l'eau garde une limpidité et une transparence de cristal, et d'autres plus petites, où elle tourbillonne à grand fracas. Ainsi l'on avance, pendant 2 à 3 heures, sans que l'intérêt faiblisse un seul instant, et l'on parvient au Creux de la Louche, sorte de cirque entouré de hautes parois abruptes, au fond duquel la rivière a creusé un chenal resserré, s'évasant à ses deux extrémités en de spacieux bassins.

On dine; on chante; on se laisse vivre béatement. Et puis, on se remet en route, si j'ose m'exprimer ainsi. La marche est plus aisée dans cette deuxième partie; à part quelques blocs gigantesques à franchir, le reste du trajet se fait très simplement dans le lit plus large et moins profond de la rivière, quand ce n'est pas dans la rivière elle-même.

Peu à peu les falaises s'abaissent, le paysage s'adoucit, et nous débouchons des gorges, à quelques minutes des Clées. Une pinte est là, où l'on s'engouffre pour apaiser une soif exacerbée par la vue et le contact prolongés de tant d'eau; ceux que n'effraie pas l'escalade de 113 marches s'en vont visiter le château depuis les fondations jusques et y compris les chambres des bonnes. Et l'on s'en retourne vers la plaine par un chemin ombragé, très agréable, au-dessus des gorges. On passe au lac, puis à la grotte de Rontchevaud et l'on arrive à Orbe.

Distinguons. — M. S. voyant un matin son domestique dans un état d'ivresse très prononcé, lui dit:

— Quo! déjà ivre de si bon matin!

— Pardon, monsieur, c'est d'hier soir.

Héritier malgré lui. — Un neveu avait offensé son oncle. Celui-ci lui dit dans un moment de colère:

— Te n'arè pâ me n'arètâzo.

— N'in vu ran dè vouthro n'arètâzo.

— E bin, te l'arè.

— Ne le vu pâ.

— Te l'arè.

— Ne le vu pâ.

Et enfin le neveu fut forcé d'être héritier.

C'EST DE LA LITTÉRATURE

Nouvelle.

REN n'étonnait autant Céphise Badoud que le volumineux courrier reçu chaque jour par sa maîtresse, Mme Desponds-Lavanchy, veuve du professeur Desponds et présidente de quelques œuvres de secours fondées à Lausanne depuis le début de la guerre. Or, les derniers jours de décembre, la correspondance de Mme Desponds s'était accrue de toutes les lettres traditionnelles de vœux et de souhaits que reçoit une femme du monde, même habitant une modeste ville vaudoise.

Céphise, arrivée d'Albeuve, en automne et qui, de sa vie entière — dix-sept à dix-huit ans — n'avait pas écrit cinq lettres et n'en avait guère reçu plus de quatre, demeurait bouche bée à la vue du paquet de missives et d'imprimés que le facteur lui laissait dans les mains.

— Y en a-t-il! Y en a-t-il! s'exclamait-elle deux minutes plus tard en déposant le tout sur la table à écrire de madame. Y en a-t-il! Y en a-t-il!

— Je t'ai déjà dit, Céphise, qu'il ne faut faire au-

cune observation quand tu as quelque chose à me remettre, déclarait Mme Desponds en triant ce courrier. Tiens, voici justement une lettre pour toi...

— Pour moi? répéta Céphise absolument ahurie.

— Oui ma fille. « A Mademoiselle Céphise Badoud, chez Madame Desponds-Lavanchy, avenue de Rumine, Lausanne, Canton de Vaud, Suisse. » Au moins, elle ne risquait pas de s'égarer en route... Allons, prends, elle vient de chez toi, d'Albeuve.

Hésitante, Céphise prit la lettre qu'elle considérait avec un étonnement mêlé d'inquiétude et s'en fut à sa cuisine pour l'ouvrir. Ah! c'était une bien belle page. Dans un brillant cadre de roses très rouges, aux feuilles très vertes, s'alignait le texte écrit d'une main encore inexpérimentée, sans doute, mais qui, en cette occasion, s'était efforcée à donner son plus bel effort. L'ensemble était, d'ailleurs, agréable à l'œil, et Céphise, avant que de lire, le considéra un instant d'un air de respectueuse admiration.

Soudain, elle fronça le sourcil et, toute pleurante, courut vers le cabinet de Mme Desponds en geignant de tout son pauvre cœur.

— Oh! madame! madame! Est-il Dieu possible! Oh! Oh! Oh!

— Qu'est-ce donc?

— Notre pauvre maman qui est morte.

— Mais, non...

— Mais si... Oh! Oh! Vous n'avez qu'à lire.

En toute autre circonstance, Mme Desponds, très à cheval sur l'étiquette, eût rappelé à Céphise qu'une servante parle à la troisième personne lorsqu'elle s'adresse à ses maîtres, mais le bouleversement de la brave fille était tel que Mme Desponds ne pensa pas à réprimander.

— Voyons, montre-moi ça...

Elle prit la lettre et lut:

Ma chère sœur,

Ma lettre va remplir d'une amère douleur ton cœur sensiblo. La mort t'ient de nous ravir celle qui nous prodiguait ses soins et son amour. Notre tendre et vénérée mère a expiré ce matin et sa dernière parole a été pour bénir ses enfants et les recommander à Dieu. Sois forte contre la douleur. L'infortunée aura lieu après-demain et nous espérons que rien ne t'empêchera d'y venir pleurer avec nous.

Je suis avec une profonde tristesse

Ton frère pour la vie

Marcelin BADOUD.

Mme Desponds relut cette lettre.

— Quel âge a ton frère?

— Treize ans, madame.

— Hum! Treize ans! Il est joliment avancé pour son âge...

— Oh! oui!

« Sans doute le régent lui a-t-il dicté », pensa Mme Desponds, mais elle n'en dit rien. Après tout, le style ne faisait rien à l'affaire. L'événement n'en demeurerait pas moins. Et il fallait aviser à envoyer chez elle la pauvre Céphise, dont le désespoir était grand. Le matin même, elle prenait le train pour Montreux et, de Montreux, la voie d'Oberland et les chemins de Gruyère. Mme Desponds lui avait donné une robe noire et acheté un chapeau garni de crêpe, ainsi elle arriverait déjà vêtue de deuil dans son village. C'était correct, et Mme Desponds aimait à être et à paraître correcte.

Le trajet en chemin de fer s'effectua, d'ailleurs, sans encombre. Certes, la pauvre fille avait le cœur bien gros et les larmes à fleur des paupières, mais, à cet âge, le mouvement, la vie ambiante, les paysages qui se succèdent, l'oiseau qui vole, la vache au pâturage, tout cela endort la douleur. Et puis, Céphise était un peu flattée de l'attention éveillée par ses vêtements noirs et ses yeux rougis. Les voisins se montraient prévenants. Une femme qui retournait à Montbovon la reconnut. Elle avait un frère à Albeuve et y séjourna chaque été pendant les foins. Or, la mère de Céphise habitait hors du village, une maison isolée non loin des prés où cette femme venait faner. De là, des relations de voisinage, un brin de causette et, même, parfois, un coup de main.

— Mais, je ne me trompe pas; vous êtes bien Céphise Badoud, de rière-Albeuve, à côté du pré Tor-nare?

— Oui, bien sûr...